

Viet Nam

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Viet Nam compte 76 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Aucune de ces conventions n'est conforme au standard minimum.

Le Viet Nam n'a pas signé l'IM.

Le Viet Nam a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'il prévoyait d'adhérer à l'IM au début de 2022.

Dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, le Japon a indiqué que sa convention avec le Viet Nam ne soulevait pas de préoccupations importantes en matière de chalandage fiscal, au regard de sa juridiction.

B. Conclusion

Le Viet Nam a élaboré un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions avec l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, le Brunei Darussalam, la Bulgarie, le Canada, la Chine (République populaire de), la Croatie, la Corée, le Danemark, les Émirats arabes unis, l'Espagne, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, Hong Kong (Chine), la Hongrie, l'Islande, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, le Kazakhstan, la Lettonie, le Luxembourg, Macao (Chine), la Malaisie, Malte, le Maroc, la Mongolie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, Oman, le Pakistan, le Panama, la Pologne, le Portugal, le Qatar, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, le Sri Lanka, Saint-Marin, la Serbie, les Seychelles, Singapour, la Suède, la Suisse, la Thaïlande, la Tunisie, la Turquie, l'Ukraine et l'Uruguay.

Le Viet Nam a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs qu'il prévoyait de signer l'IM au début de 2022 et de notifier les conventions devant être couvertes par l'IM.

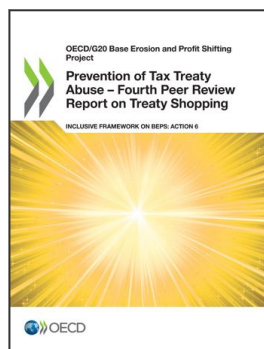
Autres conventions

Le tableau ci-après répertorie les conventions non conformes, qui ne font pas l'objet d'un instrument de mise en conformité, d'une déclaration générale relative à l'application d'une règle détaillée de limitation des avantages, et pour lesquelles aucune mesure n'a été prise en vue de mettre en œuvre le standard minimum.

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Allemagne	Oui
2	Arabie saoudite	Oui
3	Australie	Oui
4	Autorité palestinienne	Non
5	Autriche	Oui
6	Azerbaïdjan*	Non
7	Bangladesh*	Non
8	Bélarus	Oui
9	Belgique	Oui
10	Brunei Darussalam	Oui
11	Bulgarie	Oui

12	Cambodge*	Non
13	Canada	Oui
14	Chine (République populaire de)	Oui
15	Corée	Oui
16	Croatie	Oui
17	Cuba*	Non
18	Danemark	Oui
19	Émirats arabes unis	Oui
20	Espagne	Oui
21	Estonie	Oui
22	Fédération de Russie	Oui
23	Finlande	Oui
24	France	Oui
25	Hong Kong (Chine)	Oui
26	Hongrie	Oui
27	Inde	Oui
28	Indonésie	Oui
29	Iran*	Non
30	Irlande	Oui
31	Islande	Oui
32	Israël	Oui
33	Italie	Oui
34	Japon	Oui
35	Kazakhstan	Oui
36	Koweït*	Non
37	Lettonie	Oui
38	Luxembourg	Oui
39	Macao (Chine)	Oui
40	Malaisie	Oui
41	Malte	Oui
42	Maroc	Oui
43	Mongolie	Oui
44	Mozambique*	Non
45	Myanmar*	Non
46	Norvège	Oui
47	Nouvelle-Zélande	Oui
48	Oman	Oui
49	Ouzbékistan*	Non
50	Pakistan	Oui
51	Panama	Oui
52	Pays-Bas	Oui
53	Philippines*	Non
54	Pologne	Oui
55	Portugal	Oui
56	Qatar	Oui
57	République démocratique populaire lao*	Non
58	République populaire démocratique de Corée*	Non
59	République slovaque	Oui
60	République tchèque	Oui
61	Roumanie	Oui
62	Royaume-Uni	Oui
63	Saint-Marin	Oui

64	Serbie	Oui
65	Seychelles	Oui
66	Singapour	Oui
67	Sri Lanka	Oui
68	Suède	Oui
69	Suisse	Oui
70	Taipei chinois*	Non
71	Thaïlande	Oui
72	Tunisie	Oui
73	Turquie	Oui
74	Ukraine	Oui
75	Uruguay	Oui
76	Venezuela*	Non



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Viet Nam », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e7793caa-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.